

Un habitat unique en Europe, mais fragile :



Vous avez peut-être aperçu sur l'estran de la baie du Mont-Saint-Michel des structures de sable ressemblant à s'y méprendre avec des rochers. Pourtant, ces bio-constructions fourmillent de vie.

À l'origine de ces récifs, des petits vers de 3-4 cm, appelés hermelles, qui érigent des tubes de sable comme de vrais petits maçons. Leur fonctionnalité dans l'écosystème s'apparente aux barrières de corail. D'ailleurs, ce n'est pas pour rien qu'on les appelle "les coraux

En effet, les hermelles structurent fortement l'estran sablo-vaseux de la baie du Mont-Saint-Michel :

 elles favorisent ainsi la sédimentation.

du nord".

- participent à la filtration des particules dans l'eau,
- créent un véritable îlot de biodiversité par la création d'une multitude d'habitats (supports, fissures, galeries ...)



Les bons gestes à adopter :

Les récifs d'hermelles sont très fragiles. Voici des gestes simples à adopter en séance de pêche à pied, très précieux pour préserver cet écosystème et les ressources marines aux alentours :

- Empruntez les zones sableuses et vaseuses, pour contourner cet habitat.
- Écartez-vous d'au moins 1 mètre des récifs pour pêcher les bivalves fouisseurs (palourdes, coques...).
- Ramassez uniquement les bivalves non fouisseurs tombés sur le sable (huîtres et moules).



Le cas particulier de la Saint-Jacques :

En France, les gisements de coquilles Saint-Jacques ont souvent des réglementations spécifiques, régies par la pêche professionnelle. C'est le cas en normandie. On distingue 3 zones : côte ouest de la Manche, côte nord de la Manche, côte est de la Manche [Baie de Seine].

Comment interpréter la réglementation :

- L'ouverture de la coquille Saint-Jacques s'étend du 01/10 au 15/05, pour l'activité de pêche à pied de loisir.
- Cependant, les périodes autorisées sont soumises au régime des professionnels.
- Il faut donc se rapporter aux arrêtés d'ouverture et de fermeture déposés par la DIRM.



Pourquoi une réglementation par secteur?

Les gisements sont soumis à des contrôles sanitaires stricts, liés à une qualité d'eau pouvant impacter les gisements de coquillages. Des contrôles sont effectués en amont, nécessaires avant d'autoriser la pêche.

Pour plus de renseignement, contacter : la DDTM 50 : ddtm-sml-pam@manche.gouv.fr

ou la DIRM : www.dirm.memn.developpement-durable.gouv.fr/coquilles-saint-jacques-r518.htlm



Pour toute information complémentaire, contacter la DDTM du département concerné :

50: www.manche.gouv.fr, 14: www.calvados.gouv.fr, ou:

14: B. POTEL et J-Y JEGOUREL

CPIE vallée de l'Orne Maison de la Nature et de l'Estuaire 02 31 78 71 06 www.pecheapied-calvados.com



50: M. SPAGNOL

Association AVRIL (partenariat APP2R) App2r.org 02 33 19 00 35

50 : D. LECOEUR

CPIE du Cotentin 02 33 46 37 06 www.cpiecotentin.com/littoral

www.pecheapied-loisir.fr



















.1	loc		MANCHE (50)		CALVADOS (14)	
_2	Principales espèces pêchées	Taille mini. en cm	Période de pêche	Limite journa- lière	Période de pêche	Limite journalière
4	Amande de mer Araignée de mer Bigorneau Bouquet	4* 12 - 5	1/9 au 30/4 15/10 au 1/9 Toute l'année 1/7 au 1/3 exclu	100 10 11 5 litres	Toute l'année** Toute l'année Toute l'année 1/7 au 28/2	5 kg/pers. "I 5 kg/pers. "I
.5	Bulot/Buccin Coque Coquille StJacques	4,5 2,7 11	Chausey: 1/8 au 1/3 exclu 1/2 au 31/12 Toute l'année 1/10 au 15/5 côte ouest	11 500 30	Toute l'année Toute l'année*** 1/10 au 14/5°	5 kg/pers. 5 kg/pers. 5 kg/pers.
_7	Couteau Crevette grise Étrille	10 3 6,5	Toute l'année Toute l'année Toute l'année Toute l'année	5 litres 40	Toute l'année Toute l'année Toute l'année	5 kg/pers.
.8	Huître plate	8,7 5 6	Toute l'année 1/9 au 30/4 1/9 au 30/4	4 72 40	Toute l'année Toute l'année Fermée	¶¶ 5 kg/pers.
9	Moule Ormeau Palourde	9	Toute l'année 16/9 au 30/4 Coef.≥ 100 Toute l'année	5 litres 12 100	Toute l'année*** Toute l'année Toute l'année	5 kg/pers. 5 kg/pers. 5 kg/pers.
10	Palourde bleue / Coque bleue Praire	4 4,3	Toute l'année 1/9 au 30/4	100 100 100	Toute l'année** Toute l'année**	5 kg/pers. 5 kg/pers.
.11	Spisule Telline Tourteau	2,8 2,5 14	Toute l'année Toute l'année Toute l'année	100 10	Toute l'année** Toute l'année** Toute l'année	5 kg/pers. 5 kg/pers.
12						

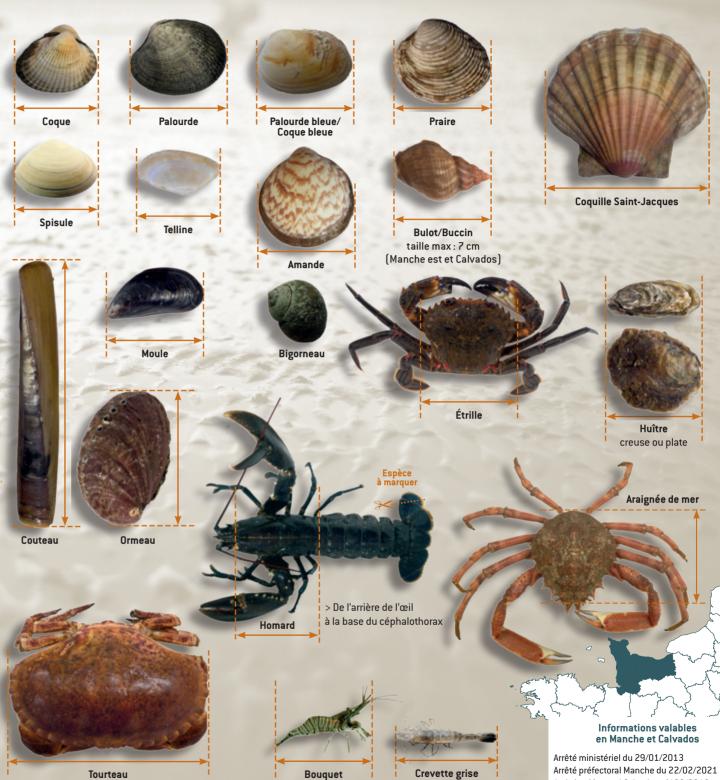
- *: Taille conseillée
- ": Entre Merville-France-Ville et Cabourg (zone classée 14-031), la pêche aux coquillages fouisseurs est ouverte du vendredi au lundi + les jours fériés + tous les jours de juillet et août. Selon la réglementation en vigueur au 15/1/2018
- "": Il est interdit de pêcher la moule sur le secteur de Villerville de façon permanente et Port en Bessin est soumis à ouverture par arrêté préfectoral. Géfosse-Fontenay: le secteur est fermé à la pêche à pied de loisir depuis novembre 2020, pour la coque blanche.

11: consommation familiale

Sole 50: 24 cm - Toute l'année 14: 25 cm - Toute l'année

La pêche à pied est aussi un métier :

Sur l'estran, l'élevage des coquillages fait vivre les conchyliculteurs et leurs familles, respectez les activités de cultures marines. La pêche dans les concessions de cultures marines est réglementée, renseignez-vous!



Arrêté préfectoral Calvados nº129/2016